

## Relevé d'expérience n°5

CONTRAT DE VILLE DE LA CIOTAT/  
ASSOCIATION LES JARDINS DE L'ESPERANCE

### ■ Créer un sentier botanique : un détour par la nature pour un retour à l'emploi

#### ■ Résumé

L'association Les Jardins de l'Espérance a développé des actions d'insertion professionnelle en articulation avec son projet associatif d'éducation à l'environnement, grâce à l'appui des acteurs locaux en charge de l'emploi. Elle porte ainsi un chantier d'insertion par an, sur 8 mois, période au bout de laquelle les bénéficiaires, mobilisés sur un plan individuel et collectif, ont pu acquérir des compétences techniques relatives au métier de jardinier. En fin de cursus, une mise en situation professionnelle leur permet de tester - voire d'ajuster - leur nouveau projet professionnel afin que le sentier botanique ainsi créé débouche sur un chemin vers l'emploi.

#### ■ Problématique et contexte

##### ■ Evolution du projet associatif

La volonté de créer un lieu d'éducation à l'environnement pouvant accueillir des personnes handicapées est à l'origine de la création de l'association Les Jardins de l'Espérance, en 1995. Initialement implantée sur le quartier de Fontsaïnte, ses premières actions étaient tournées vers les enfants du quartier. Dès 1997, la structure, étoffée par le recrutement de 4 salariés (animateurs, jardinier et secrétaire), a pu mettre en œuvre des actions spécifiques en direction d'un public handicapé. Parallèlement, l'association a développé des activités de formation : CAP Agricole, Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. En 2000, après une rencontre avec le PLIE de La Ciotat, et une bonne connaissance du contexte local, la structure a été accompagnée dans la mise en place d'un premier chantier d'insertion.

##### ■ Etat des lieux économique, social et culturel

Jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle la Ville de La Ciotat avait une forte vocation agricole, très importante dans l'économie locale. Le paysage porte encore les traces de ces très nombreuses activités agricoles et pastorales (restanques, bories, fours à cade, charbonnières, etc...). Avec l'avènement de la construction navale, la ville, géographiquement tournée vers la mer, a connu un grand essor industriel jusqu'au milieu des années 1980. Avec la fermeture des chantiers navals, la commune a non seulement connu une période de déclin économique, mais également une désagrégation de son tissu social. De fait, les publics actuellement en difficulté sur la commune de La Ciotat ont été touchés par cette mutation, et ont besoin de se reconstruire autour d'un nouveau projet, porteur de sens et économiquement viable en termes d'insertion professionnelle. Dans cette perspective, un projet de chantier d'insertion lié à la mémoire agricole du territoire peut participer à maintenir un trait d'union nécessaire à l'unité culturelle existant entre les différentes populations méditerranéennes qui composent la ville et qui constitue une de ses richesses.

De plus, tout ce qui touche au terroir et à ses spécificités (culture de l'olivier, du câprier, du pistachier, etc...) est un sujet d'actualité. La diversité des contenus pédagogiques et techniques du chantier d'insertion, tels qu'ils ont été élaborés, est destinée à favoriser la compréhension globale des mécanismes naturels. Elle permet, par une approche différente (consistant à transformer l'existant en l'utilisant et non pas à supprimer ce qui est jugé non productif), de sensibiliser les salariés aux inter-relations qui sont à l'œuvre entre l'Homme et son environnement économique, social et " naturel ". Ce chantier est conçu pour être un instrument pertinent permettant l'accès ou le retour de ces bénéficiaires dans le tissu socio-économique local.

##### ■ Historique du projet chantier d'insertion

L'association a été porteuse de trois chantiers d'insertion depuis l'année 2001. Les précédents chantiers reposaient sur la création d'une forêt fruitière, concept développé, en Ardèche, par Maurice Chaudière (" chercheur libre " et formateur dans les domaines de l'agriculture et de l'art), en partenariat avec la mairie de Banne et l'Office National des Forêts, depuis plusieurs années déjà et sur la création d'un premier jardin pédagogique (en 2003). En préalable à la création d'une forêt fruitière, les salariés ont recensé les ressources végétales existantes, installées sur un lieu donné depuis des milliers d'années afin de les ré-utiliser. Ces " plantes sauvages ", parfaitement adaptées à leur milieu, n'étaient cependant que très peu productives. L'idée consistait donc à introduire des espèces ou des variétés plus productives par le biais de la greffe ou du bouturage afin d'améliorer la production de ces individus sauvages. Par ailleurs, le chantier porté en 2003 a développé des activités permettant l'utilisation et la transformation des ressources naturelles disponibles, à travers la mise en œuvre de techniques artisanales (vannerie, conservation des aliments,...). Au cours de chaque chantier, l'accent est également mis sur les contacts avec le monde économique, notamment par des rencontres avec les professionnels du secteur (jardinier-paysagiste, pépiniériste, agriculteur, coopérative agricole, etc...).

## ■ Déroulement du chantier

Le chantier d'insertion 2004 avait pour objectif la création d'un sentier botanique et d'un jardin pédagogique. Pour ce faire, un programme pédagogique spécifique a été mis en place, validé et suivi par l'ensemble des partenaires, à chaque étape du projet.

### ■ **Le recrutement, une étape préalable**

Le public, orienté par les prescripteurs et les référents sociaux, est recruté par l'association sur des emplois conventionnés par la DDTEFP (de type Contrat Emploi Solidarité), qui assure ainsi la fonction d'employeur. La validation du recrutement est prononcée lors d'une commission réunissant l'ensemble des partenaires, et fait suite à un entretien individuel (conduit conjointement par l'ANPE et l'association) avec chaque candidat.

### ■ **Un programme d'insertion professionnelle articulé à un projet associatif**

Le chantier s'est déroulé sur 8 mois consécutifs, durant lesquels les salariés ont participé à l'aménagement du " jardin pédagogique " de l'association (parcelle des Séveriers, annexe 1) qui sert de support à ses activités.

Le site, une fois nettoyé et aménagé, peut désormais être utilisé pour la sensibilisation des publics de la Ville aux notions d'Education à l'Environnement.

D'autre part, le chemin de St Eloi - chemin communal situé en bordure des habitations - a été restauré et valorisé à travers la création d'un sentier botanique original.

Le chemin a subi un débroussaillage sélectif après repérage des ressources, puis le greffage d'espèces productives.

Depuis sa mise en valeur, il fait office de " zone-test ", destinée à jouer un rôle de pare-feu d'un type particulier, pour ces propriétés, au cœur d'une partie semi-boisée.

### ■ **Aspects organisationnels**

L'emploi du temps, évolutif, a été conçu de manière à favoriser une progression dans les apprentissages.

Au cours des deux premiers mois, l'accent porte sur la mobilisation individuelle et collective des salariés autour du projet. Dans cette perspective, et ce dès leur accueil, l'association propose un module de communication, encadré par une psychologue du travail. C'est également le moment d'une première évaluation des niveaux afin d'adapter, si besoin, le contenu de la formation ; un travail sur le savoir être est également entrepris. Enfin, des visites à vocation pédagogique comme des rencontres avec les différents partenaires sont organisées.

La seconde phase (trois mois) est axée sur l'acquisition de compétences techniques (théoriques et pratiques). Dans un même temps, c'est le moment de l'élaboration d'un projet professionnel permettant à chacun de s'approprier son projet en le rendant acteur de son propre développement personnel.

La dernière phase (trois mois) met les salariés en situation professionnelle, de façon à confirmer l'acquisition des compétences de chacun. Elle permet en outre l'approfondissement de certaines techniques. Un atelier de recherche d'emploi (animé par l'ANPE), et une évaluation globale clôturent le dispositif.

### ■ **Un suivi et une évaluation des salariés en continu**

Un entretien individuel hebdomadaire est conduit par le référent du chantier, avec la participation des accompagnateurs à l'emploi lorsqu'ils le jugent opportun. Cette évaluation porte en premier lieu sur les savoir être : respect des règles de vie, de travail et de sécurité, respect de la hiérarchie et des consignes, prise d'initiative, comportement en équipe, motivation et autonomie, complétée par une évaluation des savoir faire (connaissances professionnelles et application des acquis théoriques). Cet outil a été conçu par l'association Les Jardins de l'Espérance après un travail de réflexion initié sur le territoire avec l'ensemble des porteurs de projet d'insertion par l'activité économique (IAE) ; il est aujourd'hui réutilisé par la DDTEFP sur l'ensemble des chantiers d'insertion conduits sur le territoire d'Aubagne et de La Ciotat.

Parallèlement, des réunions de concertation et d'évaluation ont été régulièrement organisées avec les différents intervenants. Enfin, d'autres personnes ressource ont été mobilisées sur des problématiques individuelles et collectives autant que de besoin, en vue d'apporter des réponses spécifiques aux situations rencontrées.

## ■ Éléments d'évaluation

Pour Lionel Trébie, directeur de l'association, la première difficulté de ce type d'action est la multiplicité des partenaires (institutionnels et sociaux), dont il est parfois malaisé de saisir les compétences. D'autres part, les délais d'attribution financière peuvent atteindre les 2 ans ; sur ce point la rencontre avec une structure spécialisée dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESIA, Economie Solidaire et Insertion Active) a permis de bénéficier d'une avance de fonds via un " daily ". De manière plus générale, la lourdeur administrative est préjudiciable au projet, dans la mesure où elle perturbe la mobilisation en interne de l'équipe et en externe des partenaires.

La seconde difficulté est quant à elle relative au recrutement du public, qui doit être à la fois suffisamment homogène et hétérogène afin que le groupe puisse fonctionner.

Lionel Trébie insiste sur l'importance de l'accompagnement au montage de ce projet par le PLIE et l'équipe opérationnelle du contrat de ville : transfert de compétences, mise en réseau avec ESIA pour l'obtention d'un financement permettant à l'association de se consolider, financements spécifiques du PLIE par le biais du FSE (Fonds social Européen). En matière de qualification des acteurs, le PLIE a plus récemment (janvier 2004) organisé une journée de formation mensuelle regroupant l'ensemble des partenaires sociaux présents sur le dispositif, avec l'appui d'un psychanalyste. L'objectif de ce temps commun est de travailler sur l'analyse des pratiques.

Par ailleurs, et depuis début 2004, le référent territorial de la DDTEFP effectue un important travail de coordination entre les 3 porteurs de projets de chantiers d'insertion afin de mutualiser leurs savoirs faire. Cela se traduit par la mise en commun des outils de travail : outils d'évaluation, fiches de projet, fiches d'identification des publics notamment.

## ■ Perspectives : vers une modélisation ?

L'appropriation du projet de chantier d'insertion par l'association grâce au PLIE et à l'équipe opérationnelle du contrat de ville d'une part, le travail de coordination effectué par l'ANPE via un comité technique d'animation d'autre part, permettent aujourd'hui de modéliser le projet.

En effet, le projet s'enrichit chaque année de l'apport des contributions de chaque opérateur au vu de leurs propres évaluations. De ce fait, la modélisation aide à structurer les objectifs et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

## ■ Point de vue : Stéphane Allegrini, équipe opérationnelle de La Ciotat

En premier lieu, l'équipe opérationnelle du contrat de ville a soutenu l'implantation des Jardins de l'Espérance - étant donné la nature de leur projet associatif - sur un " espace environnemental " défini dans l'Opération de Renouveau Urbain (ORU). Cette implantation participe en effet de la requalification de la ville, et favorise la mixité sociale dans une logique de proximité.

Depuis 1999, les Jardins de l'Espérance ont développé des actions (dont les chantiers d'insertion) dans le cadre des orientations de leurs partenaires en grande cohérence avec leur objet d'éducation à l'environnement. Dans la phase de montage, l'équipe opérationnelle a donc accompagné la structure sur un plan méthodologique et l'a guidée afin de lui permettre une reconnaissance institutionnelle. A ce jour, le chantier qui était initialement mené par le Directeur des Jardins de l'Espérance implique plusieurs autres salariés et bénévoles de l'association.

Enfin, l'inscription du chantier d'insertion sur le lieu même de l'association constitue une réelle plus-value en termes d'intégration des salariés à une équipe, voire d'adhésion au projet associatif dans son ensemble. La réflexion porte à présent - avec le concours de l'ensemble des partenaires - sur la sortie des salariés en insertion de cet environnement très attractif. Il reste encore du chemin à parcourir...

## ■ Du jardinage en chantier d'insertion



© Association Jardins de l'Espérance

## ■ Jardinage et développement social

*ou ...des usages sociaux du jardinage.*

*Les premiers " jardins ouvriers " sont apparus à la fin du XIXème siècle, relayés après-guerre par des " jardins familiaux ". Si ces équipements étaient initialement conçus pour des populations économiquement défavorisées, voire menacées par la paupérisation, elles étaient cependant culturellement et socialement intégrées par leur participation au monde du travail ou par leur insertion dans des réseaux de sociabilité.*

*Depuis les années 80, la crise de l'intégration sociale et culturelle associée à la crise de l'emploi ont amené à promouvoir l'accès de nouvelles catégories sociales - soumises à des processus d'exclusion - au jardinage social. Dans ce contexte, les difficultés sont de trois ordres :*

- *les organisations gestionnaires classiques se sont construites pour des publics et dans des contextes socio-économiques différents (à l'inverse des nouveaux opérateurs, très proche du travail social) ;*
- *la France est très largement sous-équipée en jardins sociaux (contrairement à l'Allemagne ou aux pays du Nord de l'Union européenne) ;*
- *les nouveaux publics ne sont pas demandeurs, ce qui conduit les opérateurs à " construire " la demande pour produire une offre pertinente répondant à l'exigence sociétale de traitement des inégalités et de lutte contre les exclusions.*

*En France, il existe une variété de jardins " solidaires ", dont une trentaine existants et une dizaine de projets en région PACA, parmi lesquels on peut distinguer :*

- *des jardins pédagogiques, éventuellement thérapeutiques et d'éducation à l'environnement*
- *des jardins familiaux, classiques (anciens jardins ouvriers) ou coopératifs (avec la participation des habitants et des acteurs locaux)*
- *des jardins collectifs, de production ou d'auto-production dans le cadre de l'insertion sociale et/ou par l'activité économique*
- *des jardins collectifs gérés par les habitants (réduction des inégalités sociales, éco-citoyenneté, amélioration du cadre de vie).*

*Parmi ces catégories, les jardins de maraîchage collectif privilégient la dimension monétaire de l'insertion par l'économique, tandis que le jardinage social appuie l'intégration sociale de publics en difficulté sur des formes résolument non monétaires de travail, pour lesquels il se trouve dans l'obligation de prévoir un accompagnement à la fois technique et social. Plus récemment, des formes mixtes de ces deux approchent se développent.*

*Sur les territoires les plus touchés par les problématiques de l'exclusion (économique, sociale et spatiale), la création de nouveaux jardins marque leur inscription dans une perspective de développement, à la fois social et urbain.*

Sources :

Cérézuelle, D. et l'Association Les Jardins d'Aujourd'hui, *Jardinage et développement social*, PADES, Paris, 1999, 83 p.  
Cavalié, J.-P., *Evaluation sociale et sociétale des jardins solidaires*, Rapport de mission, Les Jardins d'Amélie, Gardanne, 2003, 155 p.



## Aspects pratiques ...

### Partenariat de projet

- CCAS de la ville de La Ciotat
- ANPE de La Ciotat
- Pôle insertion du Conseil Général 13
- Mission Locale
- ADDAP 13 (Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention)
- Cap Emploi HEDA (COTOREP)
- DDTEFP 13
- PLIE MPM-Est
- Ville de La Ciotat (service technique et service politique de la ville)
- Service Emploi Conseil Régional PACA
- AMPTA (Association Méditerranéenne de Prévention et de Traitement des Addictions)
- Mutuelle santé (Mutuelles de France)
- Centre Social de l'Abeille
- Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (MPM)

### Public

RMI, chômage de longue durée, personnes handicapées, stagiaires (jardiniers et animateurs), jeunes dans la cadre de la réparation pénale.

Les critères de sélection des candidats sont les suivants :

- Domiciliation de 50 % au moins des publics sur des territoires DSU de la ville de La Ciotat
- Eligibilité au Contrat Emploi Solidarité
- Motivation à s'inscrire dans un parcours d'insertion professionnelle
- Aptitude physique au travail manuel
- Critères de mixité

### LES JARDINS DE L'ESPERANCE

Source : Lionel TREBIE, Directeur

L'association "Les Jardins de l'Espérance" a pour objet statutaire de réaliser et gérer, seule ou en partenariat, des jardins et des projets d'éducation à l'environnement ouverts à tous et visant l'intégration de publics handicapés ou malades et l'insertion de publics en difficulté.

L'association propose des activités basées sur la découverte et la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine.

Des projets variés :

- extrascolaires : club nature de l'Azerole et Contrat Educatif Local avec le Contrat de Ville de La Ciotat
- participation active au réseau des Jardins Solidaires Méditerranéens animé par l'association " Les Jardins d'Amélie "
- gestion d'un conservatoire botanique regroupant des espèces et variétés d'arbres fruitiers méditerranéens en voie de disparition
- exposés audio-visuels thématiques (France, Brésil, USA)
- formation aux métiers de l'Animation et de l'Environnement (Brevet à la Fonction d'Animateur, CAP agricole)
- portage de chantiers d'insertion avec l'appui du PLIE MPM-Est...

### Budget et partenariat financier

DEPENSES		RECETTES	
Frais d'équipement	4500	Etat (salaires)	39520
Assurances	500	Etat (formation des salariés)	8040
Mission - réception	1200	Contrat de Ville	17000
Déplacements	1500	Région (service emploi)	14000
Encadrement des salariés	32010	Conseil Général 13 (tutorat)	10162
Ingénierie de projet	9520	Conseil Général 13 (autre)	1040
Secrétariat	3800	PLIE (FSE)	10028
Frais de personnel	46760		
<b>TOTAL</b>	<b>99790</b>	<b>TOTAL</b>	<b>99790</b>

### CONTACTS :

M. Lionel TREBIE, Directeur  
Mme Catherine PEIRONE, Secrétaire  
Tél. : 04 42 08 01 12  
Mél : [contact@jardinesperance.org](mailto:contact@jardinesperance.org)  
Site Internet : [www.jardinesperance.org](http://www.jardinesperance.org)

Laure PORTALE,  
Chargée de mission Capitalisation,  
CRPV-PACA  
Tél. : 04 96 11 50 45 / Fax : 04 96 11 50 42  
Mél : [laure.portale@crpv-paca.org](mailto:laure.portale@crpv-paca.org)

Vous pouvez consulter d'autres documents liés aux relevés d'expériences sur le site web du CRPV-PACA à la rubrique Capitalisation à l'adresse suivante : <http://www.crpv-paca.org>

Réalisation maquette : Mustapha Berra, juin 2005

### Documents associés à l'action

Téléchargeable sur le site du CRPV-PACA

- Plan ORU avec localisation de l'association Les Jardins de l'Espérance.

### Réseaux

Association nationale Le Jardin Dans Tous ses Etats : <http://www.jardinons.com>

Association Les Jardins d'Amé.L.I.E, qui représente le JTSE en région méditerranéenne et dynamise la co-construction d'un pôle ressource sur les jardins partagés.

Association PADES : Programme Autoproduction et Développement Social  
<http://www.padesautoproduction.org/>

Les 3 opérateurs de chantiers d'insertion sur La Ciotat : association Actavista, association Evolio, association Les Jardins de l'Espérance.

### Documentation générale

Documents en ligne :

**8 bonnes raisons de privilégier les jardins dans l'action publique**, Le jardin dans tous ses états (JTSE), 16 p., disponible uniquement sur le site : <http://jardinons.com/cadrearguments.htm>

**Les jardins familiaux, un outil de développement social urbain**, en ligne sur le site du Pades (mis en ligne le 10 janvier 2005) :

[http://www.padesautoproduction.org/IMG/pdf/note\\_2\\_p\\_jard\\_familiaux\\_outil\\_DSU.pdf](http://www.padesautoproduction.org/IMG/pdf/note_2_p_jard_familiaux_outil_DSU.pdf)

**Jardinage et développement social : guide méthodologique. Du bon usage du jardinage comme outil d'insertion sociale et de prévention de l'exclusion**, en ligne sur le site du Pades (mis en ligne le 5 janvier 2005) :

[http://www.padesautoproduction.org/article.php3?id\\_article=10](http://www.padesautoproduction.org/article.php3?id_article=10)

Et d'autres documents sur les jardins de développement social sur le site du Pades :

[http://www.padesautoproduction.org/rubrique.php3?id\\_rubrique=2](http://www.padesautoproduction.org/rubrique.php3?id_rubrique=2)